LA LIBERTÉ
Depuis 1913



ACTUEL

CLOCHE DE BATOCHE

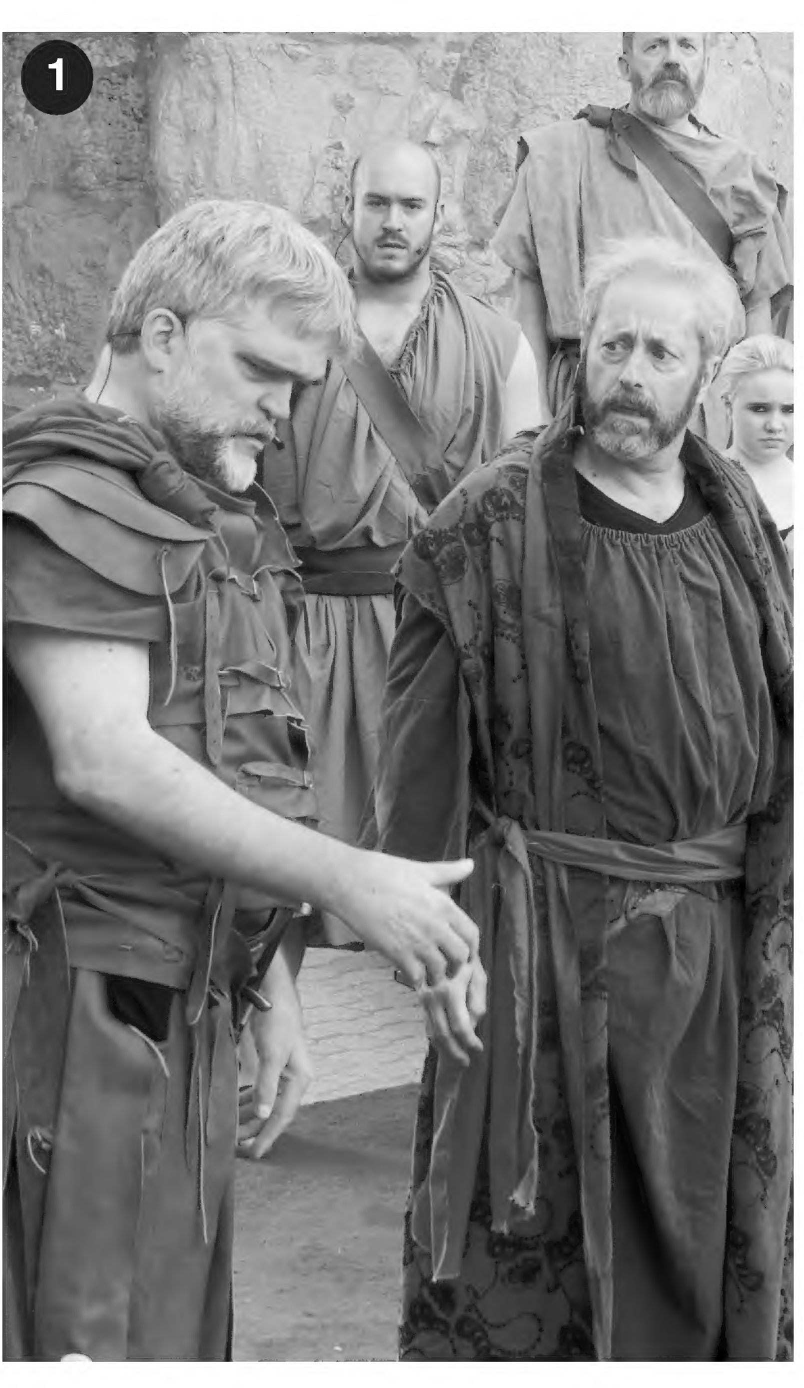
Alors que la cloche de Batoche était présente à l'évènement Retour à Batoche en Saskatchewan, le 20 juillet dernier, les doutes s'accentuent quant à sa provenance réelle.

3



CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 101 N° 16 • 23 AU 29 JUILLET 2014
SAINT-BONIFACE

Drame à la Cathédrale





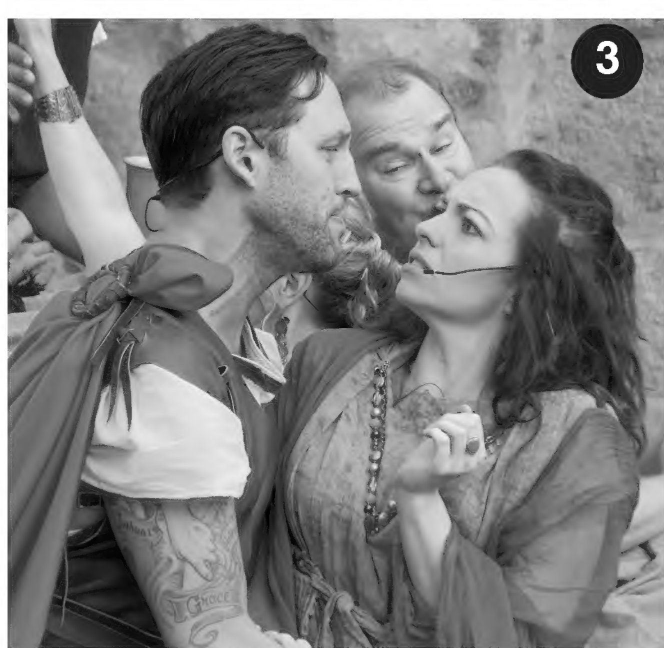


photo : Daniel Bahuaud

Plusieurs pages dramatiques de l'Histoire de la Rome impériale, notamment la crainte inspirée par la folie de l'empereur Néron et sa persécution des chrétiens, reprennent vie, grâce à ***Quo vadis?***, pièce musicale présentée dans les anciens murs de la Cathédrale de Saint-Boniface, dans le cadre du Festival Fringe. Inspirée d'un des premiers grands romans historiques, *Quo vadis?* fait habilement interagir des personnages historiques avec des protagonistes fictifs. Sur les photos, Claude, campé par John Bluethner (au centre) s'oppose à l'arrestation de la chrétienne, Ligia (à droite), jouée par Laura Olafson (1). Le centurion Marcus, campé par Kevin Aichele, menace le sénateur Pétrone, joué par Gordon Tanner (2) et tente ensuite de séduire Ligia (3). | **Page 9.**

Citation DE LA SEMAINE

« On va nous sacrifier une deuxième fois, en inondant artificiellement le lac, dont le niveau d'eau continue de monter. »

Mona Sedleski, conseillère et résidante de Saint-Laurent, s'inquiète des démarches du gouvernement quant au lac Manitoba. | **Page 5.**

MENTION SPÉCIALE *BLUE RIBBON* POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU




RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013

The Chamber
RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg







Le SOMMAIRE

Jeux	12
Emplois et avis	16-17
Petites annonces	17
Nécrologies	19

MUSIQUE

Une voix éclectique, originale

Musicienne autochtone douée d'une voix jazz et soul de toute beauté, Iskwé compose des chansons situées au carrefour de plusieurs genres musicaux.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les mélomanes de Winnipeg seront choyés, le 30 juillet prochain, alors que l'auteure-compositrice-interprète autochtone, Iskwé, se présentera en spectacle dans sa ville natale, pour livrer des prestations qui marient le jazz et le soul au hip-hop, au rhythm and blues, voire même la musique électronique. (1)

« Je n'ai pas souvent la chance de rentrer au bercail, lance Iskwé, qui habite présentement Toronto, après avoir vécu à Los Angeles et New York. C'est une occasion de rendre visite à ma famille et de reprendre contact avec la scène musicale winnipégoise, qui est très dynamique. »



photo : Gracieuseté Iskwé Music

Iskwé : « Si ma musique est plutôt éclectique, c'est que ma famille, composée d'artistes et de musiciens, m'a exposée à tous les genres musicaux imaginables. »

Issue de cette scène, Iskwé – mot cri qui signifie « femme » – a lancé son album éponyme en 2013. Ce premier disque a attiré l'attention du public et de la critique musicale. En fait, la chanson ***Slack Jaw***, tirée de l'album, a atteint la première position du palmarès autochtone national. L'album est également en lice pour un prix aux Western Canadian Music Awards dans la catégorie Électronique/Danse.

« J'ai hâte de partager mes nouvelles chansons avec le public winnipégois, confie Iskwé. Récemment, je songe davantage à des sujets politiques, en plus de mes plus habituelles réflexions sur la vie et les relations interpersonnelles. Je compte lancer un deuxième album en 2015. Mon prochain *single*, intitulé ***Healers***, traite de la responsabilisation et l'autonomie grandissante des Autochtones. J'étais inspirée par le mouvement *Idle No More*.

« J'aime également revisiter mes anciennes chansons, parce qu'elles ont tellement évolué depuis qu'elles ont été écrites, et endisquées, poursuit la musicienne. Par ailleurs, je suis entourée d'excellents musiciens, qui rendent d'autant plus agréable l'expérience. »

(1) Le concert d'Iskwé aura lieu le 30 juillet à 21 h au théâtre Park, situé 698 rue Osborne à Winnipeg. Billets : 10 $.



Brianne Fortier

Félicitations pour ta réussite au Baccalauréat en pratique sage-femme.

Bravo tu l'as bien mérité! Nous te souhaitons le meilleur dans ton poste avec Santé Sud.

Maman, Papa, Stéphanie, Janique.

100

Sœur Anna Neumier

Le 17 juillet 2014 sœur Anna Neumier, Sœur Grises, a célébré son centenaire de vie. Femme de prière, elle a rayonné la joie, la gratitude et la simplicité pendant 76 ans comme religieuse dont 46 ans en tant que cuisinière et aide-catéchète dans les Territoires du Nord-Ouest.

Une célébration de reconnaissance a eu lieu le 13 juillet à Actionmarguerite avec plus de 80 invités venus de près et de loin.

Sincères félicitations notre artisane de paix!

LE FESTIVAL FOLK 2014

EN PHOTOS

Quelque 44 200 passionnés de musique ont assisté, du 9 au 13 juillet dernier, à la 41e édition du Festival Folk de Winnipeg. Une gamme de musiciens, entre autres la célèbre Joan Baez, véritable icône de la musique folk, ainsi que Ben Harper ou encore Chic Gamine, ont livré des prestations qui ont plus que rassasié les festivaliers.


photo : Marouane Refak


photo : Marouane Refak


photo : Katia Carel


photo : Anne-Florence Lecolier

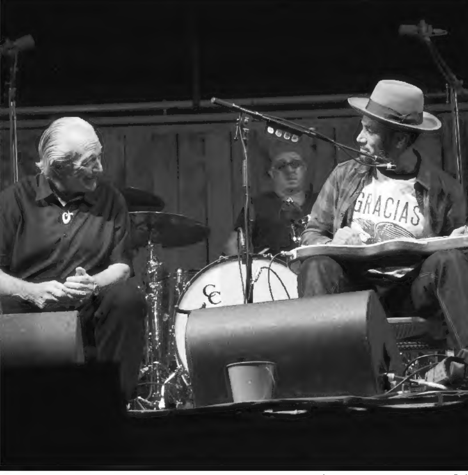


photo : Marouane Refak


photo : Katia Carel



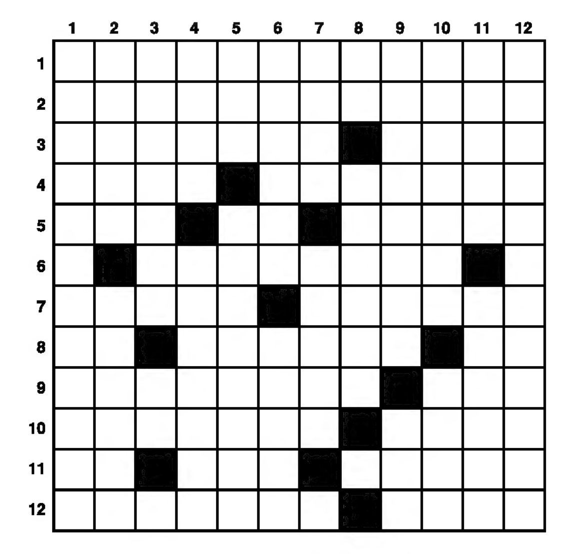
photo : Anne-Florence Lecolier


photo : Anne-Florence Lecolier


photo : Marouane Refak

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 786



HORIZONTALEMENT

1- Dont le sens se laisse deviner, saisir aisément.
2- Courberais par le bout.
3- Manque de soin, négligence. – Enlèves.
4- Es violemment ému. – Nom antique de la mer d'Azov.
5- Indéfini. – Personnel. – Parfait, merveilleux, exquis.
6- Place un élément de phrase devant un autre.
7- Plante malodorante des forêts. – Mis de niveau.
8- Personnel. – Personnes méprisées de tous. – Cale en forme de V.
9- Lié d'une matière intime et nécessaire à quelque chose. – Tromperie en droit.
10- Nappe de fibre textile utilisée comme doublure de vêtement. – Plan porteur inclinable.
11- Nicole Roy. – Équidé. – Anneau épais.
12- Raisonnables. – Sont grandes ouvertes.

VERTICALEMENT

1- Suite d'aventures plus ou moins désagréables, de revers, d'obstacles surmontés.
2- Résiliation d'un bail. – Ténia parasite de l'intestion grêle du chien.
3- Présentât (qu'il) comme coupable. – Interjection.
4- Personnel. – Genres de labiées à odeur forte.
5- Préposition. – Corps gras, principal constituant des graisses animales.
6- Qui a reçu un prix. – Prénom féminin.
7- Ouverture par où passe l'eau actionnant la roue d'un moulin. – Publiciste américain qui a lutté pour l'indépendance des États-Unis (1737-1809).
8- Gamme. – Sens permettant la perception des odeurs.
9- Donnas un caractère érotique. – Se dit d'une transaction commerciale maritime.
10- Qui sont innées, naturelles. – Poisson apprécié en cuisine au Québec.
11- Rendu tiède. – Céréale.
12- Très importantes, capitales.

RÉPONSES DU N° 785

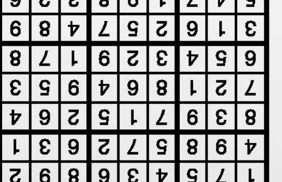
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	X	I	L	L	O	L	O	G	I	E
2	A	P	E	R	I	O	D	I	Q	U	E	S
3	T	I	R	■	G	R	E	S	■	A	N	■
4	I	G	U	A	N	E	■	S	A	H	I	T
5	C	E	S	S	A	N	T	E	S	■	S	E
6	I	N	■	S	I	Z	E	R	I	N	S	■
7	N	E	V	I	S	■	S	A	L	U	E	S
8	A	S	E	S	■	A	S	I	A	L	I	E
9	T	E	N	T	U	R	E	■	I	L	■	N
10	E	S	T	E	■	G	L	O	R	I	A	S
11	U	■	R	E	C	U	L	■	E	T	N	A
12	R	I	E	S	■	S	E	N	S	E	E	S

SUDOKU

PROBLÈME N° 417

		2		6				
6		5					3	
8			5		9			2
		6	3		5		4	8
	4		7				9	
2				1			6	3
					1			6
		9			3		1	
	5			9	8	3		7

RÉPONSE DU N° 416



RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**



NOIR ET OR *une chronique du CJP*

Comment suivre Équipe Manitoba aux JFC?

Le Conseil jeunesse provincial (Cjp) vous présente depuis les derniers mois, une chronique en préparation d'Équipe Manitoba et les 6e Jeux de la francophonie canadienne (JFC). C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous sommes rendu à notre dernière entrée de la Chronique Noir et Or.

Blogue :



Qui : Site Web du Conseil jeunesse provincial

Où : https://conseil-jeunesse.mb.ca/projets/gatineau-2014

Quoi : Plusieurs entrées de blogue (photos, vidéos et articles) sont déjà sur le site Web. Pendant les JFC, des mises à jour journalières concernant l'équipe seront affichées. C'est l'endroit parfait pour retrouver un résumé quotidien!

Comment : C'est simple! Visitez le site et choisissez l'entrée que vous voulez lire.

Twitter :

Qui : @eMBjfc, #TOBA14, #jfc2014

Où : https://twitter.com/eMBjfc

Quoi : Multiples gazouillis seront affichés par jour. C'est la façon la plus instantanée d'avoir des mises à jour de l'équipe. Recherchez les mots clics #TOBA14 et #jfc2014 pour voir même plus. Des gazouillis de l'équipe au complet et des participants d'autres provinces donneront des mises à jour même plus rapides.

Comment : Suivez-nous sur Twitter et recherchez les mots clics #TOBA14 et #jfc2014.

Facebook





Qui : @Équipe Manitoba, #TOBA14, #jfc2014

Où : https://www.facebook.com/equipemanitoba

Quoi : Quelques messages par jour seront ajoutés à notre fil Facebook; des résultats, des photos et beaucoup plus. Recherchez les mots clics #TOBA14 et #jfc2014 pour même plus de messages.

Comment : Suivez-nous pour recevoir des mises à jour dans votre fil d'actualité. Les messages Facebook seront affichés moins souvent qu'à Twitter, mais quand même assez pour que vous soyez au courant.

Avec cette dernière chronique, c'est maintenant le temps de passer au virtuel pour continuer à découvrir et suivre Équipe Manitoba et les JFC. Équipe Manitoba et plusieurs de nos membres sont actifs sur les médias sociaux, donc il y a beaucoup à voir.

Enfin, on vous laisse avec une compilation d'images de plusieurs membres d'Équipe Manitoba (passé et présent) qui ont été affichées pour souligner les #30joursavant les JFC. Mani, Mani, Mani, Équipe Manitoba!!



SPORT

SAINTE-AGATHE

Les plaisirs de la balle

Pour les familles qui ont participé au tournoi de balle-molle du Festival d'été Cheyenne, à Sainte-Agathe, lancer la balle ou faire un bon tour de circuit n'étaient que des prétextes pour s'amuser.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Quelque 900 personnes ont convergé, les 18 et 19 juillet derniers, vers le parc Cartier, à Sainte-Agathe, pour participer au tournoi de balle molle familial.

Organisé dans le cadre de la 25e édition du Festival d'été Cheyenne, le tournoi a permis à quelque 150 jeunes et jeunes de cœur de compétitionner de façon amicale. Dix équipes étaient de la partie et, en bout de ligne, c'est l'équipe de la famille Lécuyer qui a remporté la victoire, en déjouant l'équipe de la famille Labossière, par un pointage final de 20 à 9.

« J'adore ce tournoi, lance une membre de l'équipe Chabbert, famille de Saint-Norbert, Catherine Chabbert. La plupart du temps, quand je joue à la balle-molle, c'est dans un contexte très compétitif. À mon avis, c'est moins agréable. Au Festival d'été Cheyenne, on s'amuse en plein air avec ses parents, ses frères et sœurs et ses petits cousins. C'est vraiment le fun. »

Même son de cloche chez son père, Réal Chabbert. « Dame Nature a coopéré, et on en a vraiment profité, souligne-t-il. Quelle belle façon de se retrouver en famille! »

Membre de l'équipe Lemoine, de Sainte-Agathe, Joël Lemoine s'est réjouit « que les gens sont venus de loin pour se retrouver sur les terrains de balle, à Sainte-Agathe ». « Sur le plan sportif, ce n'est pas trop compétitif, souligne-t-il. Personne ne s'attache trop au pointage, surtout lors des premiers matchs. C'est une occasion d'inviter les jeunes enfants à participer. Tout le monde s'amuse, et ce n'est pas le moindrement stressant. L'accent est placé sur les retrouvailles de famille. »



photo : Daniel Bahuaud

Réal Chabbert fait de son mieux pour augmenter le pointage de l'équipe Chabbert, le 19 juillet dernier, lors du tournoi de balle-molle du Festival d'été Cheyenne, qui avait lieu à Sainte-Agathe.

Selon le président du comité organisateur du Festival d'été Cheyenne, Joël Gagnon, l'effet était voulu.

« On organise des tournois de balle-molle depuis déjà plusieurs années, mais il y a deux ans, on a décidé de mettre l'accent sur l'activité en famille, explique-t-il. Et ça marche! Les familles de Sainte-Agathe et des communautés environnantes forment des équipes, et invitent autant de parenté que possible. Les anciens résidants sont heureux de visiter leur ancienne communauté. J'ai pu rencontrer des oncles que je n'avais pas vus depuis des années, sans parler d'anciens amis d'école.

« De plus, on invite les familles récemment installées à Sainte-Agathe, comme les Labossière, qui sont originalement de La Montagne, poursuit-il. C'est une bonne façon d'apprendre à les connaître et pour elles de se sentir encore plus à l'aise chez nous.

« Le tournoi s'est donc avéré une belle réussite, conclut-il. Le seul hic, c'est qu'on a d'habitude plus d'équipes participantes. J'ai appris cependant qu'il y avait une bonne brochette de mariages dans la région. Comme quoi juillet, c'est plus que le mois des tournois de sport! »



Le Manitoba répond désormais

Pierre-Albert Tremblay a contemplé le rêve de Louis Riel, savouré les Plaines de Gabrielle Roy et constaté l'accueil chaleureux des Franco-Manitobains. Portrait d'un Québécois de passage au Manitoba.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Le premier livre de ma vie s'intitulait *Le Manitoba ne répond plus*, une bande dessinée d'Hergé, déclare le Québécois, Pierre-Albert Tremblay. J'ignorais ce qu'était réellement le Manitoba, mais depuis ce temps, le mot est toujours resté gravé dans ma mémoire. »

De passage au Manitoba en juin, le résidant de Lac-Mégantic dit avoir senti « l'ambiance, paisible et sereine » de Saint-Boniface, ainsi que l'accueil des Franco-Manitobains.

« Que ceux qui ignorent encore qu'il y a une culture franco-manitobaine se le tiennent pour dit, lance Pierre-Albert Tremblay. À la librairie *À la Page* on m'a accueilli avec gentillesse en souriant à mon accent et en me donnant longuement une foule de précieux renseignements. Au *Café Postal*, le serveur rimouskois ne quitterait pas Saint-Boniface pour tout l'or du monde. Au *Garage Café*, un postier anglophone m'a confié dans un excellent français qu'il n'y a rien comme parler les deux langues. Il en était même venu à épouser une francophone. J'admire cette volonté admirable de résister à l'assimilation, et ce désir de perpétuer une identité et de ne pas sombrer dans la Walmartisation de la culture. Il y a une leçon pour bien des Québécois. »

Pierre-Albert Tremblay a également profité de son séjour à Saint-Boniface pour visiter la Cathédrale de Saint-Boniface, le Centre culturel franco-manitobain et le tombeau de Riel.

« Chez De Gagné Motors, on m'a cordialement offert le stationnement de son commerce, en lançant, «Laisse ton char icitte pis va te promener», explique-t-il. C'est ce que j'ai fait. J'ai pu contempler le rêve fou de Louis Riel, Gabriel Dumont et les autres qui imaginaient un nouveau pays fondé sur le mariage de deux peuples. Oublions le romantisme; on sait très bien que leur épopée était semée de grandes violences, mais quand même l'idée était là. Les Métis en sont nés. Saint-Boniface est pour moi la porte magique de cet empire échappé. »

Pour le Québécois, se rendre à la Maison Gabrielle-Roy était également une escale incontournable. « Quand j'ai lu Gabrielle Roy, la magie du Manitoba s'est renforcée, souligne-t-il. Aux paysages démesurés, décrits dans mon livre de géographie du primaire, s'ajoutait la réalité de mes cousins manitobains avec leurs compatriotes écossais, anglais, ukrainiens, mennonites. C'était un privilège de visiter sa maison d'enfance, et de suivre ses traces dans le Vieux Saint-Boniface.

Pierre-Albert Tremblay.
photo : Daniel Bahuaud

« Assis à la terrasse de *Chez Sophie*, dans le calme le plus pur, j'ai regardé des gens passer tranquillement à vélo et j'entendais le bruissement léger des feuilles, poursuit Pierre-Albert Tremblay. Je jouissais d'être au pays des chênes. Depuis mon retour au Québec, je ne cesse de dire à qui veut l'entendre que la meilleure cure contre le stress, c'est le Manitoba de nos cousins. C'est d'ailleurs *Chez Sophie* que j'ai décidé : je vais passer tout un été au Manitoba. Je referai le chemin des pionniers et j'offre mes services à qui veut bien m'engager. J'adopte la Plaine et je me prends un bon café sur la Provencher. «*Un beau matin vous verrez les voiles de mon voilier*», comme dit Daniel Lavoie. J'irai vivre *mon* Manitoba, tout un été. Et je serai comme tout le monde, un Métis. »

EMPLOIS ET AVIS



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Gérant ou Gérante, comptes commerciaux et agricoles (en formation)

Région d'Elie (incluant Marquette, Saint-François-Xavier et Saint-Laurent)

Le gérant ou la gérante sera responsable de gérer un portefeuille de prêts commerciaux et agricoles dans la région rurale ouest, d'effectuer les fonctions d'analyse, d'octroi, et de documentation des dossiers de crédit commercial et agricole, et de promouvoir les services financiers de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca.**

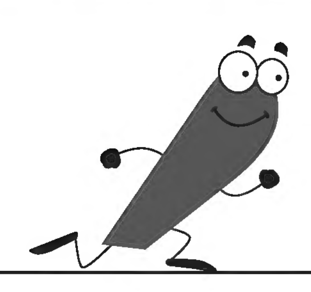
Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.









Citoyenneté et Immigration Canada | Citizenship and Immigration Canada

L'Accueil francophone recherche des candidatures pour le poste de :

Réseau de bénévoles – Traduction et interprétation

Heures : 35 h/semaine

Responsabilités :

- coordonner toutes les activités reliées au réseau de bénévoles;
- planifier et coordonner le recrutement, la sélection, la formation, l'évaluation et le soutien des bénévoles;
- élaborer et adapter un cahier pour outiller les bénévoles;
- organiser un programme de traduction et d'interprétation;
- faire une programmation avec des bénévoles pour traduire des documents du français à l'anglais;
- organiser un réseau d'accompagnement pour l'interprétation;
- consulter divers intervenants dans le domaine;
- créer un lien de partenariat et d'échange avec les réseaux déjà existants;
- mettre en place des réseaux pour mieux faire connaître les activités dans le voisinage;
- continuer à faire de la sensibilisation à travers le réseau;
- faire la promotion du programme;
- faire une évaluation continuelle du programme;
- identifier deux objectifs pour l'année à faire valider et à mettre en marche ;
- représenter l'Accueil francophone aux sessions, ateliers, colloques, séminaires, forums et réunions;
- faire des rapports mensuels et remettre à la Gestionnaire de l'Accueil francophone;
- remettre un rapport à la fin du programme avec une évaluation ainsi que des solutions pour énumérer les défis des nouveaux arrivants;
- assister la Gestionnaire dans toutes autres tâches connexes.

Qualifications :

- une formation en travail social, un diplôme ou certificat en gestion et/ou en traduction ou une formation équivalente serait un atout;
- excellente connaissance de la communauté franco-manitobaine et de la communauté immigrante;
- expérience de travail avec les personnes immigrantes ou dans un milieu connexe à des services d'accueil;
- expérience de travail avec plusieurs groupes communautaires;
- capacité de travailler avec des personnes de tout âge;
- très bonnes connaissances des procédures d'établissement et des différentes démarches de l'immigration;
- connaissances en informatique, plus particulièrement la suite Microsoft Office (bonnes habiletés en Word et Excel);
- la personne doit avoir de l'initiative, l'entregent, posséder un bon sens de l'organisation, de débrouillardise et un bon esprit d'équipe;
- habiletés à communiquer dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais, parlé et écrit.

Condition d'embauche :

- avoir un permis de conduire valide;
- détenir une voiture;
- être disponible de travailler des heures supplémentaires (ou bien des heures à l'extérieur des heures de bureau).

Entrée en fonction : Le plus tôt possible.

Prière d'envoyer son curriculum vitae et une lettre de motivation par courrier postal ou électronique au plus tard **le 30 juillet 2014** à l'attention de :

Madame Bintou Sacko
Gestionnaire
Accueil francophone du Manitoba
420 rue Des Meurons – Unité 104
Saint-Boniface (MB) R2H 2N9
bsacko@sfm.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui présentent leurs candidatures. Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Note : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme.

Encouragez nos annonceurs!



Agent comptable

Temps plein

Joignez l'action!

Actionmarguerite est une corporation communautaire à but non lucratif qui offre des soins et des services aux aînés et aux personnes éprouvant des problèmes de santé complexes dans la région de Winnipeg. Nos 700 employés offrent des soins et des services à plus de 468 résidents requérant des soins prolongés, 48 clients semi-autonomes et à plus de 150 clients inscrits à un programme de jour pour personnes âgées.

L'agent comptable est responsable de la coordination et du maintien des grands livres et des grands livres auxiliaires, de la préparation exacte et dans les délais requis des états financiers mensuels et autres tâches connexes. L'agent comptable répond au gestionnaire des finances et travail de près avec les autres membres de l'équipe de finance ainsi que l'équipe de gestion de l'organisation, les résidents et les familles. L'agent comptable offre des services à tous les sites d'Actionmarguerite ainsi qu'aux contrats de services financiers applicables.

Qualifications :

- Habileté à communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) est requise;
- Baccalauréat en commerce (B.Com.) ou un Baccalauréat en administration (B.B.A) avec une spécialisation dans la comptabilité et / ou l'enrôlement dans un programme d'étude de comptable agréé (CPA); une combinaison de formation et expérience pertinente sera prise en compte;
- Un minimum de 2 ans d'expérience en comptabilité dans le secteur publique, de préférence dans un milieu de santé;
- Expérience dans la préparation d'états financiers et d'analyse;
- Connaissances approfondies des logiciels Excel et Dynamics Great Plains;
- Doit faire preuve d'initiative et de jugement afin d'organiser, prioriser la charge de travail et de maintenir un bon débit de travail.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en confidence à
action@actionmarguerite.ca

Ou visitez notre site web à http://www.actionmarguerite.ca/fr/careers/employment-opportunities/

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire jugée satisfaisante par l'employeur.

Postes à combler



Orthopédagogue – 87 %
Appui à la programmation des nouveaux arrivants – 10 %
Contrat temporaire 97 %

École Lacerte
claudette.grenier@dsfm.mb.ca
Date limite : Le 29 juillet 2014



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



POSTE - Éducateur (trice) en jeune enfance, Niveau II ou III

(Permanent, temps plein)

Qualités requises pour le poste:

Diplômé de l'Éducation en jeune enfance Niveau II ou III

Excellentes compétences en communication, collaboration et le travail d'équipe

Capacité d'entretenir d'excellentes relations interpersonnelles

Organisé et capable de planifier un programme propice au développement des enfants

Flexible en tant qu'horaire et groupe d'âge des enfants

Maîtrise de la langue française parlée et écrite

Salaire : selon l'expérience et l'échelle établie par le centre

Entrée en fonction: lundi le 25 août, 2014

Date limite pour application: lundi le 11 août 2014

Veuillez acheminer votre curriculum vitae à :

Chantal Tackaberry, Directrice générale

C. P. 156, 377, rue Sabourin, St-Pierre-Jolys, MB R2H 0X9

cenpg@mts.net

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et candidats sélectionnés pour une entrevue.

L'Archidiocèse de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

Préposé(e) à la cafétéria - bilingue

La personne retenue pour ce poste à temps partiel et à horaire varié, devra assumer des responsabilités désignées par le cuisinier en chef.

Le/la candidat(e) retenu(e) doit :

- préparer le déjeuner,
- laver la vaisselle du déjeuner et du dîner,
- servir et desservir le dîner,
- responsable de l'entretien et le ménage de la cafétéria, le réfectoire et la salle de vaisselle,
- connaître et assurer une pratique saine de manutention des aliments selon les normes hygiéniques,
- des responsabilités complémentaires et ménagères selon les directives du chef,
- être disponible selon un horaire flexible,
- avoir une ouverture à travailler dans un milieu collaboratif et bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec trois références à :

Archidiocèse de Saint-Boniface
151, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (MB) R2H 0H6

Téléphone : (204) 237-9851
Courriel : jpaquin@archsaintboniface.ca

Date de fermeture : le lundi 4 août 2014

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

250-

À LOUER

500 Taché : 9e étage, 1 275 pieds carrés + solarium, vue sur la rivière et La Fourche, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 50+, non-fumeur, animaux interdits. Disponible le 1er octobre ou 1er novembre. 204-233-6748.

252-

Emplacement commercial de 860 pieds carrés à sous-louer au 190 avenue Taché. Contactez Yannick au 204-231-4959.

253-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ **Photo : 15,17 $**







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).





différent

Faites carrière chez l'un des meilleurs employeurs au Canada

Vous excellez dans une culture axée sur le travail d'équipe, un leadership fort et le respect.

Ici, des gens d'origines diverses mettent leurs efforts en commun pour atteindre des objectifs à la fois exigeants et gratifiants. Vous pouvez apprendre et progresser dans un environnement où règnent l'ouverture, l'acceptation et la responsabilisation.

Bienvenue à FAC.

Employeurs de choix au Canada

Compétences en financement et en administration recherchées

Représentant ou représentante au service à la clientèle, Dauphin
(temps partiel 50 %, anglais, numéro de dossier 099-14/15)

Vous appuierez une équipe de vente qui offre des produits financiers aux producteurs locaux. Vous établirez des relations avec les clients, aiderez à la préparation de documents de prêt et accomplirez des tâches administratives. Vous aimez l'agriculture, êtes méthodique, comprenez les exigences en matière de documentation comptable et juridique et connaissez les logiciels bureautiques courants. Vous êtes titulaire d'un certificat en administration et comptez au moins deux années d'expérience connexe (ou un agencement équivalent d'études et d'expérience). La date de clôture du concours est le 28 juillet 2014.

Notre entreprise
Nous sommes une société d'État fédérale et le principal prêteur agricole au Canada. De par notre portefeuille de première qualité de plus de 26 milliards de dollars, notre passion pour l'industrie et notre réputation comme l'un des meilleurs employeurs canadiens, nous sommes à même de recruter des professionnels issus de l'agriculture, du milieu du crédit et de pratiquement n'importe quel autre domaine connexe. Nous offrons du financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et d'autres services commerciaux aux producteurs, aux agroentrepreneurs et aux entreprises agroalimentaires à l'échelle du pays.

Cela ressemble-t-il à l'environnement de travail que vous recherchez? Visitez **fac.ca/carrieres** pour poser votre candidature.



Canada



Deux postes de stages internationaux

Lieu : Manitoba et Mali

Salaire : à déterminer (3 mois non rémunérés et 3 mois rémunérés)

Description de tâches :
- Aider une commune au Mali à documenter des projets communautaires pilotes, à en faire le suivi et à promouvoir l'augmentation de la portée de ces mêmes projets;
- Offrir de la formation par rapport à divers projets communautaires;
- Soutenir les initiatives de la commune et renforcer ses capacités à promouvoir le développement économique local;
- Trouver des idées et des outils novateurs afin de soutenir la viabilité des projets pilotes communautaires en cours;
- Établir des réseaux et des partenariats pour d'autres projets de développement;
- Mobiliser plusieurs intervenants dans la promotion d'initiatives de moyens de subsistance urbains durables au Mali.

Profil du/de la candidat (e) :
- Être citoyen(ne) canadien(ne);
- Être légalement autorisé(e) à travailler au Canada;
- Avoir entre 16 et 30 ans au moment de commencer l'emploi;
- Maîtriser le français et l'anglais;
- Être inscrit(e) dans la banque de candidat(e)s JCT en ligne;
- Être engagé(e) à travailler pendant toute la période d'embauche;
- Être un(e) diplômé(e) d'un collège ou d'une université.

Description : **http://www.cdem.com/fr/publications/stages**

Entrée en fonction : 5 septembre 2014

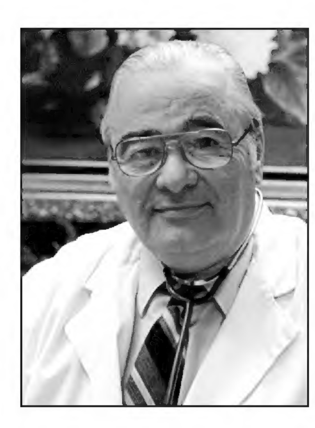
Nous adhérons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les étudiant(e)s intéressé(e)s peuvent faire parvenir leur dossier de candidature, **au plus tard le 22 août 2014.** Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.
S'inscrire sur le site de JCT : **www.youngcanadaworks.ca**

Par courriel : cmethot@cdem.com

NÉCROLOGIES

Dr. Clément Lavoie



Le 3 juillet 2014, en sa 96e année, de façon paisible dans son sommeil, le Dr. Clément Lavoie nous a quitté. Clément est né le 8 février 1919 au petit village de Dunrea dans le sud-ouest du Manitoba, le quatrième de 12 enfants d'Athanase et Virginie (née Paradis) Lavoie. À l'âge de 13 ans, Clément a quitté son foyer pour devenir pensionnaire au Collège de Saint-Boniface où il a complété ses études secondaires et universitaires sous la direction des Pères Jésuites. Après sa graduation en 1941, il a enseigné pour un an dans une petite école de campagne au Manitoba. Voulant faire sa part pour son pays en guerre, il s'est enrôlé chez Les Fusiliers Mont-Royal où il a atteint le grade de lieutenant. En octobre 1943, lors de manœuvres avec explosifs armés, il a été grièvement blessé par un obus de mortier qui l'a laissé boiter de façon prononcée et permanente. Après deux années de convalescence, il a été déchargé de l'Armée et il a entamé ses études en Médecine à l'Université Laval à la Ville de Québec à l'automne de 1945. Lorsqu'il a complété ses études en 1950, il a été appelé à faire son internat à l'Hôpital général de Saint-Boniface. C'est là qu'il a rencontré une jolie élève infirmière, Joan Kammermayer de Langenburg en Saskatchewan. Elle est devenue son épouse et partenaire le 2 juillet 1955.

Tout en rencontrant les exigences et responsabilités d'une pratique familiale occupée, y inclus la livraison de plus de 4 000bébés, Clément et Joan ont élevé leur famille de huit enfants, y compris deux paires de jumeaux. Clément a toutefois réussi à trouver le temps pour faire des contributions importantes à sa communauté en se donnant à sa paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface, la Société historique de Saint-Boniface, et l'Association de circonscription fédérale libérale de Saint-Boniface, entre autres. Il a aussi été un entrepreneur qui a développé le 400 Taché, un édifice commercial de sept étages situé à côté de l'Hôpital Saint-Boniface.

Clément a pris sa retraite en 1988 à l'âge de 69 ans, ce qui lui a permis plus de temps pour travailler sa collection de timbres canadiens et sa petite ferme chérie à Lorette. Malheureusement, ces loisirs ont été bouleversés en mars 2001 par une hémorragie cérébrale qui lui a laissé partiellement paralysé mais toujours vif d'esprit. Il a fait de grands efforts pour surmonter ses nouveaux défis physiques chez lui avec l'aide de sa famille et des soins à domicile jusqu'à ce qu'une deuxième hémorragie en juillet 2003 l'oblige à déménager au Centre Taché (aujourd'hui Actionmarguerite).

Clément était très fier des accomplissements de ses enfants alors qu'ils avançaient dans la vie, se mariaient, et fondaient leurs propres familles. Il aimait profondément son épouse Joan qui, tôt dans leur mariage, a été diagnostiquée avec la sclérose en plaques et dont la condition physique détériora de façon continue au fil des années. Ayant déménagé au Centre Taché en 1979, elle est tombée dans un coma en 1983 qui dura jusqu'à son décès en octobre 2003. Pendant tout ce temps, faisant preuve d'une énorme dévotion, Clément a rarement manqué un jour sans lui rendre visite.

Autre que son épouse Joan, Clément est prédécédé par ses parents Athanase et Virginie, et ses frères et sœurs l'abbé Roland, Irène (Gordon Fraser), Rodolphe, Gérard, Josephine et Thérèse. Sa mémoire sera chérie par ses frères et sœurs survivants Cécile, Athanase (Thérèse), Germain (Françoise), Lucie et Joseph, ainsi que par ses enfants Marc (Monique), Denis (Eileen), Richard, Lise, jumeaux Michel et Marie-Thérèse (Kam), et jumeaux Pierre (Chantal) et Paul, et par ses 14 petits-enfants qui ont tant aimé leur cher Pépé.

Pour Clément, ce fut un grand honneur de pouvoir servir sa communauté comme médecin qui pouvait aussi servir de confident. Il était un homme extraordinaire, connu surtout pour son intégrité, son sens de devoir et responsabilité, et sa foi profonde.

La famille de Clément voudrait exprimer sa gratitude pour l'aide à domicile (Rose et Louise en particulier) qui nous a fourni un appui important lorsque nous étions jeunes, et pour le personnel du Centre Taché qui a veillé sur nos deux parents avec un souci véritable pour leur bien-être. Vos soins, votre patience et votre humanité sont appréciés plus qu'on pourrait le dire.

La messe des funérailles a eu lieu le jeudi 10 juillet, 2014 à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Au lieu de fleurs, un don à la Société Sclérose en Plaques du Canada (division du Manitoba), 100-1465, place Buffalo, Winnipeg, MB R3T 1L8 sera profondément apprécié. www.desjardinsfuneralchapel.ca

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



Simone Thérèse Péloquin (née Desaulniers) 1927– 2014




Le 26 juin 2014, à Saint-Pierre-Jolys, avec sa famille à ses côtés, Simone est décédée à l'âge de 86 ans.

Elle laisse dans le deuil ses fils Claude (Diane) et René (Lynne), ses filles Monique (Dale Hopfner), Jocelyne (Léo Préfontaine), Marcelle (Robert Lahaie), Rosemarie (Glenn Hopfner) et Paule (Jim McKenzie), ses 18 petits-enfants Michel (Kathy), Jocelyn (Annie), Christine, Curtis (Adina), Jeremy (Tianna), Steven (Jamie), Luc (Corinne), Joanne (Richard), Alain (Christina), Josée (Doug), Nicole, Daniel, André (Laura Lee), Joseph, Katherine (Wes), Jehn (Mike), Stephanie, et Alexandra (Tim) et 27 arrière-petits-enfants.

Elle laisse également dans le deuil sa soeur Rachel (Aurèle Hébert) et son frère Marcel, ses beaux-frères et belles-soeurs Marthe Arnal, Omer et Jeanne Marcoux et Alfred Goebel ainsi qu'autres parents et ami(e)s.

Elle fût précédée dans la mort par ses parents Roméo et Léonie Desaulniers, son époux Lionel, ses frères René, Robert, Denis (feue Pearl), Roger (feue Olive), ses soeurs Jacqueline, Yvette (feu François Lefèvre), ainsi que ses beaux-parents Ovila et Marie-Anna Péloquin, et ses autres beaux-frères et belles-soeurs Paul Péloquin, Roland et Rita Péloquin, Rita Goebel, Auguste Arnal, Annette et Albert Morrissette.

Simone est née le 13 septembre 1927 à Saint-Pierre-Jolys. C'était une femme créative et débrouillarde, dévouée à sa communauté et sa famille. Elle a été connue comme entrepreneure, femme d'affaires avant-garde, artisane d'art émérite, et amatrice de golf douée. Sa famille et ses amis estimaient ses chefs-d'oeuvre et bénéficiaient de ses repas délicieux. Elle nous manquera beaucoup.

La famille tient à remercier de façon spéciale ceux et celles qui ont témoigné leur amitié et leur appui à Simone et la famille. Nous exprimons notre reconnaissance envers le personnel compatissant et dévoué du Centre Médico Social DeSalaberry. En guise de sympathie des dons à la Fondation du Centre Médico Social DeSalaberry seraient grandement appréciés de la famille.

La messe des funérailles a été célébrée à Saint-Pierre-Jolys le mercredi 2 juillet 2014.



Rita Louise Valcourt (1927-2014)

Rita Valcourt est décédée paisiblement le 2 juillet 2014 à Actionmarguerite Saint-Boniface (Taché) après une longue maladie qu'elle acceptait avec beaucoup de sérénité comme étant « la Volonté de Dieu ».

Ses parents, Damien et Exilda Valcourt (née Bacon), son beau-frère Bertrand Grisé, beau-frère Denis Olivier et son neveu Laurence Olivier l'ont précédée. Rita laisse dans le deuil ses sœurs : sœur Berthe Valcourt, snjm., Winnipeg, Andrée Grisé (feu Bertrand), Sask., Emérence Verrier (Louis), C.B., Gisèle Désautels (Edmond), Missouri, Henriette Olivier (feu Denis), Winnipeg, Angélique Antaya, Sask. et Georges (Barbara), Texas qui l'ont entourrée d'une grande affection, plusieurs neveux et nièces, arrières-neveux et arrières-nièces, et sa tante Libra Bacon, Winnipeg, ainsi que de nombreux cousins, cousines, ami(e)s et sa famille religieuse, les Oblates missionaires de Marie-Immaculée fondées par le père Louis-Marie Parent, OMI.

Elle était une fille dévouée, soeur affectueuse et amie généreuse, aimée de tous ceux qui connaissaient son coeur d'or. Dès l'âge de 17 ans et durant 35 ans elle accompagnait et soutenait ses parents par sa profession d'enseignante au niveau de la maternelle. Elle a consacré sa vie à l'ordre séculier des Oblates missionnaires de Marie-Immaculée.

Pendant sa vie, Rita s'est toujours souciée des plus démunis, partageant sa personne, ses biens, et son temps. Elle a siégé au Comité d'accueil des réfugiés de 1980 à 1990, ouvrant sa demeure à des familles venant de la Pologne, du Vietnam et du Laos. Elle fut sacristine bénévole à la Cathédrale de Saint-Boniface pendant 15 ans.

Malgré toute ses maladies et afflictions, Rita conservait sa belle humeur, son grand sourire disant que c'était la Volonté de Dieu.

La famille tient à remercier le Dr N. Fontigni, le personnel présent ou passé du 3DE d'Actionmarguerite Saint-Boniface des soins prodigués avec tant de dévouement pendant plus de 17 ans et André et Adèle Blondeau. Un merci aux ami(e)s de leurs visites, de leurs prières pour notre chère Rita. Elle vous portait dans son coeur et ses prières.

Mgr Albert Fréchette a célébré la messe des funérailles, le mardi 8 juillet à 10 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation des cendres a eu lieu le lendemain, mercredi à 14 h au Cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



Noëlle Roy



Noëlle Roy (née Marcoux) est décédée au Foyer Valade le 11 juillet 2014, à l'âge de 99 ans. Son mari, Louis, l'a prédécédée en janvier 2002.

Elle laisse dans le deuil son fils Guy (Hélène), ses petits-enfants Gilles, Manon (Scot) et Daniel (Stacey), deux arrière-petits-enfants, Odéah et Téo, sa sœur Jeannette, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Noëlle est née le 25 décembre 1914, à Saint-Boniface, où elle grandit et reçut son éducation. Elle était l'ainée d'une famille de neuf enfants. Très tôt dans son enfance, sa famille fut rudement éprouvée par l'invalidité accidentelle de son père, Alphonse Marcoux. Noëlle fut ainsi appelée à prendre en charge de lourdes responsabilités familiales à un très jeune âge.

Le 17 janvier 1940, elle épouse Louis Roy d'Aubigny. Ils ont partagé leur vie pendant 62 ans à Saint-Vital et à Saint-Boniface.

Noëlle était une femme de foi profonde et d'un grand attachement à sa famille, à sa langue et sa culture. Elle avait un grand sens de justice, et manifestait un courage inlassable dans l'épreuve. Elle partageait généreusement mais humblement son intelligence, sa sensibilité et son humour avec sa famille.

Nous désirons remercier le personnel du Foyer Valade pour les soins attentionnés portés à l'endroit de Noëlle durant son séjour dans cette maison.

Le service funéraire a eu lieu le 15 juillet, à 14 h, au Salon funéraire Green Acres et a été suivi de l'enterrement.

Les gens qui le désirent sont invités à contribuer à l'œuvre charitable de leur choix à la mémoire de Noëlle.

Avis de décès

Gertrude Roy Lavallée est décédée le 16 juillet 2014.

Information sur les funérailles à suivre.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **JEAN-PAUL JOSEPH COURCELLES**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées au cabinet des soussignés au 9e étage, 400, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 89489-1), le ou avant le 30e jour d'août 2014, de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers légaux en tenant compte seulement des réclamations dont les exécutrices auront été notifiées.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de juillet 2014.

TAYLOR MCCAFFREY LLP
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL. : 204-988-0304

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PAUL ANDRÉ RUEST, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 19e jour d'août 2014 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'administratrice aura été notifiée.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de juillet 2004.

Étude TEFFAINE LABOSSIÈRE
RICHER Law Group
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Procureurs de la succession

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

BONAVENTURE AGOSSA

L'accueil dans la foi manitobaine

Mon épouse et moi venons du Bénin et séjournons à Winnipeg depuis bientôt quatre mois aux côtés de nos enfants et petits-enfants. Situé à des milliers de kilomètres d'ici, le Bénin est un petit pays d'Afrique. Là-bas, il ne neige jamais. Je n'en dirai pas plus pour montrer que nos réalités sont différentes.

Souvent, avant un voyage dans un autre pays, loin de chez nous, de notre culture, nos préjugés nous y devancent. Ces préjugés orientent notre regard dans une direction souvent conditionnée par le peu d'information que nous avons sur cette culture; dans ce cas, la culture occidentale en générale.

En arrivant au Manitoba, j'avais dans mes bagages nombre de préjugés sur sa communauté et l'accueil que je pourrais y recevoir. Je me posais des questions qui ne trouvaient point de réponse. Par exemple, je me demandais si à cause du froid, les hommes et les femmes qui vivent dans ce pays n'auraient pas toujours le cœur fermé à double tour sous leurs manteaux. De même, il m'arrivait de penser qu'à force de se protéger le visage contre les vents glaciaux et les tempêtes de neige, personne n'aurait le temps de poser un regard amical sur son prochain.

Présenter une communauté sous cette forme caricaturale à cause du froid paraît à priori ridicule. Mais, c'est l'expérience de mes séjours ailleurs, loin de mon chez-moi, qui avait favorisé la naissance de tels préjugés qui heureusement ont été assez vite démolis au Manitoba.

Le jour de notre arrivée, il faisait -13°C. Et le lendemain, nous fument baptisés par une première tempête de neige. Quel accueil! Cependant, tous mes préjugés ont fondu avant que ne vienne le printemps. Face à la chaleur du cœur des personnes que le Seigneur avait mises sur nos chemins, mes préjugés avaient fondu plus vite que la neige sur le bord des routes et dans les champs. À plusieurs occasions et en des lieux différents, j'ai découvert que les gens d'ici ont un cœur chaleureux et accueillant.

La toute première occasion a été la visite que mon épouse et moi avions rendue à la belle famille de notre fils. C'était à Sainte-Geneviève. Pour nous accueillir, les membres de cette famille avaient mis les petits plats dans les grands. La neige était encore là. Et pour nous préserver d'une glissade malencontreuse dans la neige, ils avaient étalé un tapis sur le sol entre leur stationnement et le balcon de la maison. C'était à nos yeux une marque d'attention spectaculaire... Et depuis, les multiples rencontres que nous avons eues n'ont fait que confirmer la bonté et la générosité de leur cœur.

Par ailleurs, du réseau des amis de notre fils et son épouse qui nous a manifesté leur affection, deux personnes sympathiques nous ont particulièrement accueillis, les bras grand ouverts. On dirait qu'ils se sont imposé le devoir de rendre notre séjour le plus heureux possible. Malgré leurs occupations ils prenaient assez souvent du temps pour nous rendre visite. D'eux, nous garderons le souvenir de nos sorties et autres programmes généralement planifiés ensemble sur le perron de la Cathédrale de Saint-Boniface après la messe du dimanche.

En appui à ces exemples d'accueil auquel nous avons eu droit, je tiens à mentionner les gestes de sympathie et les sourires dont nous sommes souvent gratifiés par beaucoup d'hommes et de femmes sur notre passage au cours des promenades avec nos petits-enfants.

Pour l'essentiel, c'est au sein des communautés chrétiennes catholiques que nous avons été le plus frappés par l'attention que les personnes nous ont accordée et continuent de nous accorder. J'ai voulu par conséquent en témoigner comme étant un accueil inspiré par la foi, la foi en Jésus Christ. Et je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte pour le faire. Heureux d'avoir vu et vécu une expression aussi poignante de l'amour du prochain. En effet, de la cathédrale de Saint-Boniface à l'église de Saint-Pierre-Jolys en passant par celle du Précieux-Sang, mon épouse et moi avons désormais des amis qui nous proposent l'hébergement afin de nous retenir ici. Nous avons des amis qui se soucient de notre bien-être et qui se donnent la peine de nous rendre visite, de nous téléphoner. Quoi de plus beau, de se sentir chez soi, ailleurs!

À vous tous chers amis et à toute la communauté du Manitoba, merci. Je vous encourage à préserver ce trésor qui



photo : Gracieuset/ Macario Photography

Un espace pour le mieux-être

La Fondation de l'Hôpital général Victoria (FHGV) a procédé, le 8 juillet dernier, à l'ouverture officielle de son nouveau Jardin des miracles (Miracle Garden).

« Le Jardin des miracles est un endroit paisible où les patients, membres des familles des patients et où le personnel et le grand public peuvent se reposer et se refaire les idées, explique la directrice du développement à la FHGV, Rena Molinari. On sait fort bien qu'un hôpital peut être un milieu stressant. Un patient qui a reçu un diagnostic alarmant, ou un employé qui a travaillé fort lors d'une urgence médicale, peuvent désormais se prévaloir des lieux.

En effet, de récentes études indiquent qu'un espace vert et naturel favorise la guérison et le mieux-être des malades. « Le Jardin des miracles nous permettra de prendre soin du corps, de l'esprit et de la pensée de nos patients et de notre personnel, ajoute le chef des opérations des soins de la santé et des services sociaux intégrés de Winnipeg Sud, Francis LaBossière. Nous en sommes très fiers. »

Conçu en 2006, le Jardin des miracles est doté de quelque 13 000 pieds carrés d'espace vert, ainsi que d'une cascade et d'un bassin d'eau. Construit au coût d'environ 1,8 millions $, il a été presque exclusivement financé par des donateurs privés.

Sur la photo, Francis LaBossière, participe à la cérémonie du ruban, accompagné de la directrice de la Fondation Thomas Cropo, Connie Crogal, de la directrice exécutive de la FHGV, Charlene Rocke, du président du comité de planification du Jardin des miracles, Andy Dutfield et du président du bureau des gouverneurs de la FHGV, B.J. Langdon.

AVIS

Le cimetière du Juniorat, Winnipeg, Manitoba

Dans l'affaire d'une demande d'exhumation par Les Pères Oblats de Marie Immaculée en vertu de la *Loi sur la Santé publique*

Les Pères Oblats de Marie Immaculée, OMI Lacombe Canada, ont présenté une demande d'exhumation de toutes les personnes enterrées au cimetière du juniorat Oblat de Saint-Boniface afin de les inhumer dans le cimetière du diocèse de Saint-Boniface, à Winnipeg, au Manitoba.

Par la présente, le Bureau de l'état civil du Manitoba avise les parents les plus proches des personnes suivantes que les Pères Oblats de Marie Immaculée présenteront une demande à la ministre de la Santé le mardi 5 août 2014. Si vous êtes le plus proche parent de l'une des personnes défuntes sous-mentionnées et que vous avez des préoccupations, des questions ou des objections, veuillez communiquer avec Denise Carrière, Bureau de l'état civil, au 204 945-4168 au plus tard le jeudi 31 juillet 2014.

Nom de famille	Prénom	Titre	Naissance	Décès	Concession
Allard	Joachim	Père	1838	1917	42
Beaudin	Aldred	Père	1882	1965	6
Beaulieu	Fidèle	Père	1899	1962	65
Bellemare	Gédéon	Père	1868	1967	35
Blais	Moïse	Père	1853	1926	45
Bonnald	Étienne	Père	1847	1928	24
Bousquet	Paul	Père	1868	1951	55
Brassard	Hector	Père	1870	1942	53
Brouillet	Conrad	Père	1878	1935	20
Cahill	Charles	Père	1857	1917	40
Caron	Joseph	Père	1881	1926	46
Chaumont	Joseph	Père	1867	1933	47
Cloutier	Edouard	Père	1902	1936	49
Comeau	Ambroise	Père	1860	1940	16
Costiou	François	Père	1878	1961	63
D'Amour	Apollinaire	Frère	1880	1925	27
D'Amour	Emilien	Frère	1870	1932	19
Dandurand	Damase	Père	1819	1921	41
De Bijl	Théodore	Frère	1864	1926	25
Desrochers	Georges	Père	1899	1947	60
Desrochers	Henri	Père	1909	1965	4
Donnelly	Edward	Frère	1884	1953	13
Dorais	Jean-Baptiste	Père	1859	1920	39
Dubeau	Joseph	Père	1891	1952	57
Gauthier	Adolphe	Frère	1864	1953	11
Gauthier	Eugène	Frère	1872	1954	9
Gladu	Louis-de-Gonzague	Père	1840	1925	44
Gonneville	Henri	Père	1875	1952	62
Gorieu	Paul	Père	1920	1967	33
Grall	Jacques	Frère	1884	1935	17
Guillet	Didace	Père	1853	1923	30
Heuchert	Johann	Frère	1894	1921	29
Josse	Alexandre	Père	1877	1964	10
Kalmès	Mathias	Père	1875	1939	56
Kerbrat	Claude	Père	1880	1964	12
Kérouanton	François-Marie	Frère	1879	1962	8
Lacasse	Jean-Baptiste	Frère	1900	1967	36
MacCarthy	Joseph	Père	1839	1914	32
Magnan	Josaphat	Père	1882	1965	2
Magnan	Prisque	Père	1859	1932	48
Marion	Georges	Père	1847	1927	26
Martineau	Joseph	Frère	1868	1928	21
Massé	Nestor	Père	1889	1967	37
Meissner	Joseph	Père	1878	1925	28
Mondor	Charles	Père	1895	1935	18
Monge	Anastasio	Père	1891	1963	14
Morice	Adrien	Père	1859	1938	51
Moss	William	Père	1890	1952	59
O'Dwyer	Cornelius	Père	1862	1934	50
Pagé	Agapit	Père	1853	1929	22
Paquette	Edouard	Père	1884	1956	66
Piédalue	Wilfrid	Père	1902	1965	7
Pilon	Cyrille	Père	1892	1955	64
Poitras	Joseph-Urgel	Père	1843	1926	43
Poulette	Joseph-Éloi	Père	1903	1957	68
Poulin	François	Père	1905	1952	61
Rioux	Jean-Baptiste	Frère	1879	1919	31
Robillard	Omer	Père	1877	1936	52
Savoie	Élie	Père	1898	1962	67
Sylvestre	Alexis	Frère	1871	1928	23
Sylvestre	Charles	Frère	1876	1952	15
Thibaudeau	Joseph	Père	1869	1946	58
Vézina	Wilbrod	Père	1875	1938	54

Manitoba

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi



Fondation Donatien Frémont

RÉSEAU SÉLECT

CMCA AUDITED

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Rédactrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse5@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

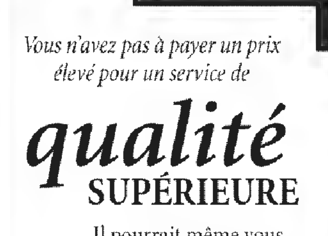
« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca



La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
204-255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com
RE/MAX Performance Realty

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Partenaires en ÉDUCATION Partners
www.members.shaw.ca/languageteacher

- Tutorat et formation linguistique en français ou anglais pour jeunes et adultes
- Leçons en groupes ou en particulier
- Aide avec le travail scolaire, préparation aux examens, cours de rattrapage
- Traduction, relecture et correction de textes, formation et évaluations linguistiques pour entreprises et organismes


languageteacher@shaw.ca
204-237-4690 messages appréciés

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Étude
TEFFAINE, LABOSSIÈRE, RICHER
Law Group

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom ______
Prénom ______
Adresse ______
Ville ______ Province ______
Code postal ______ Téléphone ______

Je choisis de payer par :
❐ Visa : ______ Expiration : ______
❐ MasterCard : ______ Expiration : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

ACTUALITÉS

PATRIMOINE MÉTIS

La cloche de Frog Lake?

Si la cloche de Batoche s'avère en bout de ligne être plutôt celle de Frog Lake, elle appartiendrait aux Autochtones, plutôt qu'à l'Église.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Convaincus que la cloche de Batoche serait en fait la cloche qui a été enlevée, en 1885, du clocher de la mission catholique de Frog Lake, en Alberta, des représentants de la Première Nation de Frog Lake ont rencontré, le 16 juillet dernier, l'évêque du diocèse de Saint-Paul, Mgr Paul Terrio, ainsi que l'historienne franco-albertaine, Juliette Champagne, afin de discuter des moyens de la rapatrier.

« La délégation de Frog Lake m'a demandé de discuter de la question avec l'évêque de Prince-Albert, en Saskatchewan, Mgr Albert Thévenot, puisqu'à l'heure actuelle, c'est son archidiocèse qui est tenu pour propriétaire légitime de la cloche, indique Mgr Paul Terrio. Je suis disposé à respecter cette demande. Juliette Champagne, une historienne respectée, est convaincue que la cloche est celle de Frog Lake. Elle m'a fourni un dossier d'informations à cet effet, que j'examinerai.

« De plus, si la cloche est celle prise par des soldats canadiens en juin 1885, suite au massacre qui a eu lieu en avril 1885, elle appartient à la Première Nation de Frog Lake, puisque dans notre diocèse, les Autochtones sont eux-mêmes responsables du maintien des églises », poursuit-il.

On se rappellera que la cloche de Batoche a été dévoilée le 20 juillet 2013 lors d'une grande célébration métisse qui a eu lieu à Batoche. Elle y était à nouveau le 20 juillet dernier, lors de la messe célébrée par Mgr Thévenot dans le cadre des festivités *Back to Batoche*. Le documentaire de la CBC, *The Mystery of the Bell*, télédiffusé le 10 avril dernier dans le cadre de l'émission *Doc Zone*, affirme que la cloche, longtemps exposée dans les locaux de la Légion de Millbrook, en Ontario, est plutôt celle que des miliciens ont rapportée de la mission catholique de Frog Lake, en Alberta. En outre, l'authentique cloche de Batoche n'aurait jamais été volée; elle aurait plutôt été donnée à la paroisse de Saint-Laurent-de-Grandin, en Saskatchewan, pour ensuite passer au feu en 1990 lors d'un incendie qui a rasé l'église.

Pour sa part, Juliette Champagne, qui a effectué les recherches pour *The Mystery of the Bell*, se dit « convaincue plus que jamais de la véracité des faits de cette affaire ».

« Depuis le tournage du documentaire, j'ai pu approfondir mes recherches, souligne-t-elle. J'ai obtenu une meilleure copie de la réclamation du père Hippolyte Leduc, écrite en 1885 pour les dommages encourus aux missions catholiques. Dans la liste pour la mission de Frog Lake, il indique clairement qu'une cloche a été volée. Mgr Vital Grandin, pour sa part, a levé un tollé de protestations à Ottawa, demandant le retour de la cloche de Frog Lake. Il n'est jamais question de Batoche, ni dans les protestations de l'évêque, ni dans les journaux des missions de l'Ouest de pères oblats. »

L'historienne estime que d'autres documents appuient l'hypothèse, notamment le journal du milicien Will Young, qui raconte la prise de la cloche de Frog Lake. « C'est un document qui n'a été découvert qu'en 1999, après que plusieurs légendes entourant une cloche de Batoche s'étaient déjà mises à circuler, explique-t-elle. Et c'est une des preuves, parmi tant d'autres, qui m'ont obligée à réexaminer mes opinions, parce que j'ai, moi aussi, longtemps cru en la cloche de Batoche. »

Depuis la télédiffusion de *The Mystery of the Bell*, d'autres historiens ont changé leur fusil d'épaule. Le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot, « accepte la documentation et la logique de Juliette Champagne ». « De plus, il n'y a aucun document paroissial à Batoche, ou document du Diocèse de Prince-Albert, qui parle d'une cloche volée à Batoche. À mon avis, cette cloche est demeurée en Saskatchewan, et est passée au feu en 1990. Quant au moment où les Métis se sont mis à parler d'une cloche volée, je l'ignore. »

Le doyen de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM), Guy Savoie, n'est pas convaincu. « À l'heure actuelle, l'argument contient trop de trous, soutient-il. On mentionne le journal de Will Young. Or on n'aborde pas les témoignages qui rapportent que les miliciens Ira Nattress, Ed McCurry et Jack Stainthorpe ont pris la cloche de Batoche. Et pendant au-delà de 100 ans, à Millbrook, on l'a toujours appelée la cloche de Batoche. J'ai du mal à croire le contraire. Il faudrait qu'on nous apporte des preuves beaucoup plus concrètes. »

Mgr Albert Thévenot, quant à lui, veut « continuer de travailler avec le peuple métis, et l'UNMSJM, qui détient la cloche et la fait circuler dans les communautés métisses ». « Les recherches historiques se poursuivront sans doute, mentionne-t-il. Ce sera aux chercheurs de vérifier l'authenticité de la cloche. »

Toujours est-il que Guy Savoie estime « important » que la Première Nation de Frog Lake, Mgr Terrio et Mgr Thévenot se rencontrent pour « discuter de la question ». « J'ai l'esprit ouvert, lance-t-il. Si on est en erreur, j'accepterai. Mais à dire vrai, on est satisfait que c'est la cloche de Batoche. N'empêche qu'on ne veut pas de bisbille entre les Métis et la Première Nation de Frog Lake, qui cherche à régler les choses à l'amiable. Il vaut mieux s'asseoir et discuter. Les Autochtones ont beaucoup souffert en 1885, et je comprends leur attachement à l'idée que la cloche soit la leur. Sa valeur, en tant que symbole de guérison et de fierté culturelle, a déjà été prouvée à maintes reprises depuis son dévoilement l'an dernier. »

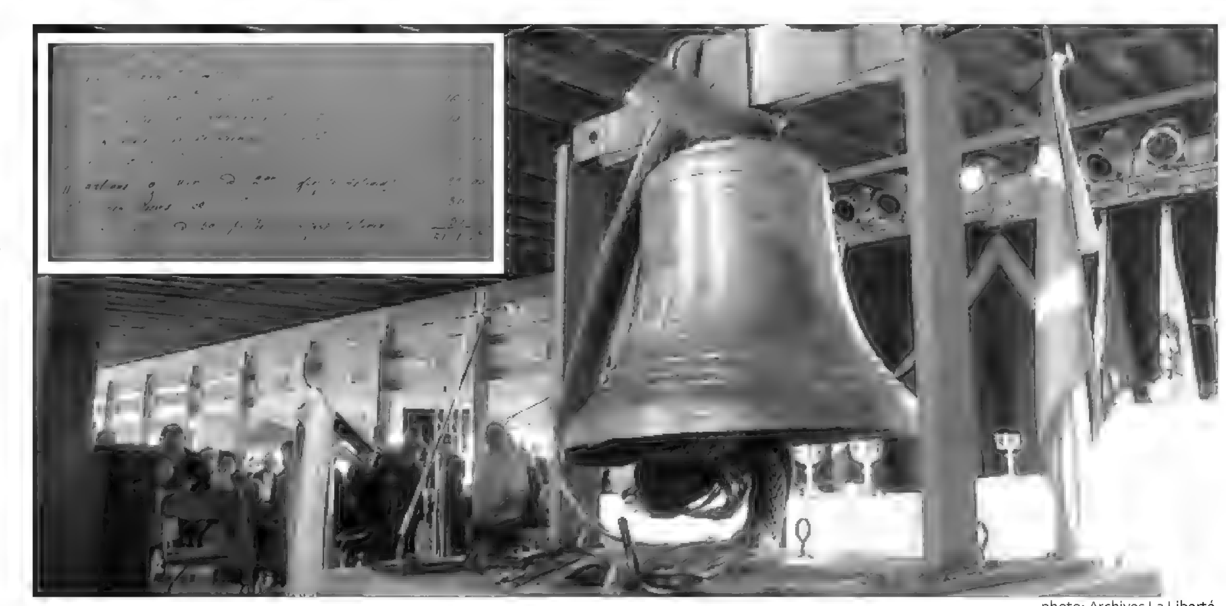


photo: Archives La Liberté

La cloche de Batoche.

En médaillon : Un détail de la réclamation du père Hippolyte Leduc, écrite en 1885 pour les dommages encourus à la mission catholique de Frog Lake. La dernière ligne indique qu'une cloche a été volée : « *1 bell at 50 cents a lb (freight included)* ». Gracieuseté des Archives de l'Archidiocèse d'Edmonton.

MOT DE LA DIRECTION

par Sophie Gaulin
la-liberte@la-liberte.mb.ca



La Liberté primée

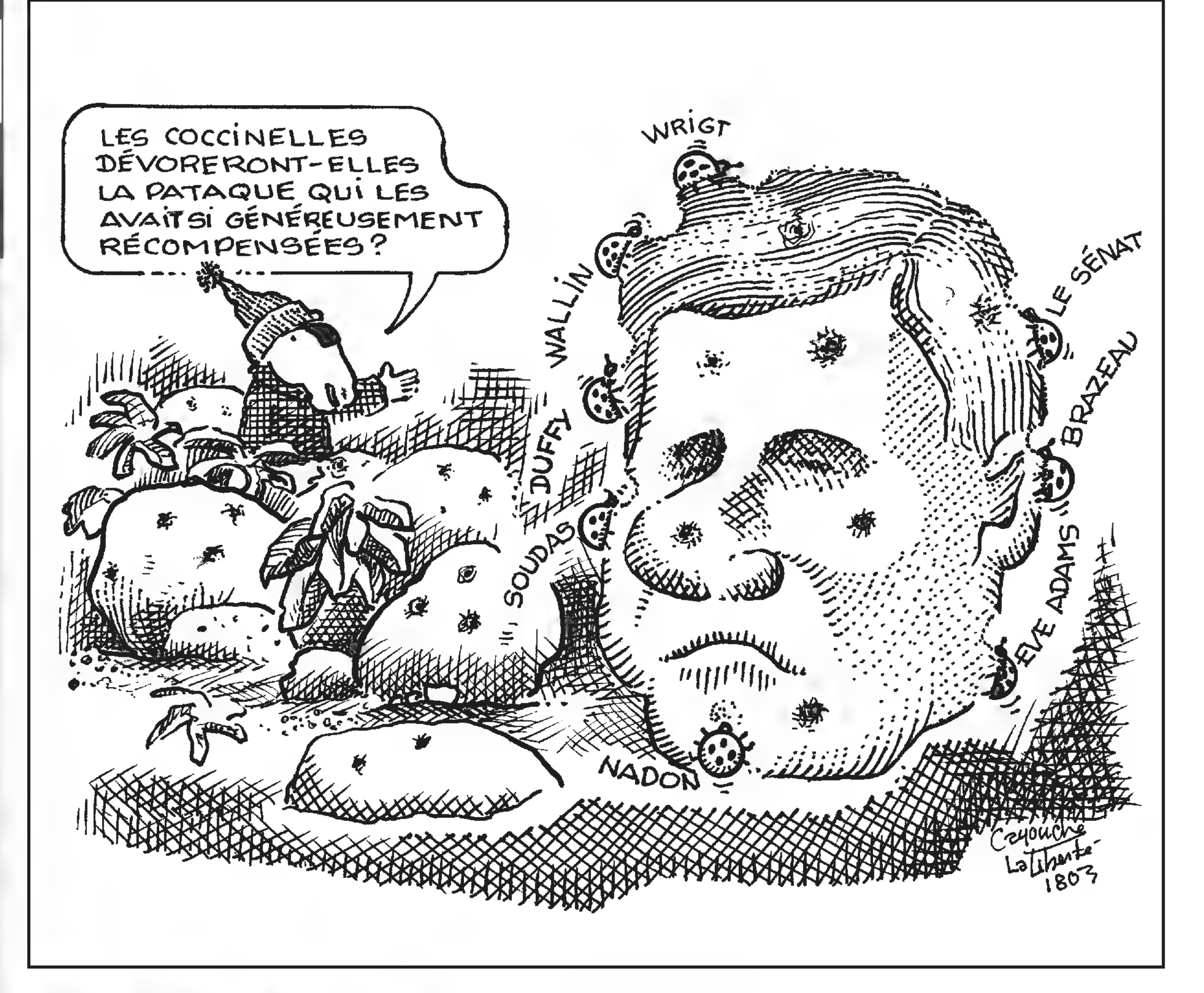
C'est avec une très grande fierté que le personnel, la direction et le conseil d'administration de *La Liberté* partagent avec leurs lecteurs et lectrices la joie d'avoir reçu plusieurs prix et mentions du 31e Gala des prix d'excellence de l'Association de la presse francophone (APF) qui s'est déroulé à Ottawa le 11 juillet dernier. En tout, le journal a reçu trois prix et sept mentions dans les 17 catégories proposées.

La Liberté a donc remporté le prix de la meilleure couverture d'un évènement, pour les textes de Daniel Bahuaud et Sophie Gaulin sur le retour de la Cloche de Batoche; le prix de la meilleure annonce fabriquée maison, pour l'annonce réalisée par Véronique Togneri pour annoncer le colloque du 100e de *La Liberté*, et le prix de la meilleure page promotionnelle pour la pleine page Notre hôpital, notre fondation, de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface. *La Liberté* a également reçu une mention pour le Journal de l'année, ainsi que pour le meilleur éditorial, la meilleure rédaction journalistique, la meilleure annonce fabriquée maison, la présence publicitaire, le meilleur site Internet et le meilleur cahier spécial. Je tiens donc à remercier chacun des membres de l'équipe de *La Liberté* pour leur excellent travail.

Bravo au journal **L'Express**, d'Ottawa, pour avoir remporté de prix du Journal de l'année. Le travail de nos consœurs et confrères de *L'Express* est remarquable et inspirant. *La Liberté* est fière de faire partie de l'APF, qui comprend tant de journaux d'excellence!

Voici la liste des gagnants des 17 prix remis lors du Gala

Prix d'Excellence générale
Gagnant : *L'Express d'Ottawa*
1re mention : *Le Voyageur*
2e mention : *La Liberté*
Prix d'Excellence générale pour la présence publicitaire dans le journal
Gagnant : *Le Voyageur*
Prix d'Excellence générale pour la rédaction journalistique
Gagnant : *L'Express d'Ottawa*
Prix d'Excellence générale pour la qualité du français du journal
Gagnant : *Agricom*
Prix d'Excellence générale pour la qualité graphique du journal
Gagnant : *L'Express d'Ottawa*
Prix de l'Engagement communautaire
Gagnant : *La Voix acadienne*
Meilleure Couverture d'un événement
Gagnant : *La Liberté*
Prix du Meilleur article sur l'économie
Gagnant : *Agricom*
Prix du Meilleur article d'intérêt communautaire
Gagnant : *Le Voyageur*
Prix du Meilleur cahier spécial
Gagnant : *L'Acadie nouvelle*
Prix de la Meilleure idée promotionnelle
Gagnant : *La Liberté*
Prix de la Photographie de l'année
Gagnant : *Agricom*
Prix de l'Éditorial de l'année
Gagnant : *Le Voyageur*
Prix de la Meilleure annonce fabriquée maison
Gagnant : *La Liberté*
Prix de la Une de l'année
Gagnant : *La Voix acadienne*
Prix du Meilleur site Internet
Gagnant : *L'Express d'Ottawa*
Prix de la Meilleure initiative jeunesse
Gagnant : *Le Voyageur*



À VOUS *la parole*

*À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca**.*

Cœur et tête à l'unisson

Madame la rédactrice,

Pour l'avoir entendu s'exprimer clairement et avec compétence à plusieurs reprises à CKSB, à l'instant où j'ai entendu que Robert-Falcon Ouellette se présentait à la mairie de Winnipeg, mon vote lui était acquis. C'était l'un de ces bons moments dont tout humain est friand, lorsque la tête et le coeur vibrent à l'unisson.

Pour avoir vécu de près la terrible crise linguistique de 1983, il n'était pas possible de douter que des gens adeptes de la Bête dominatrice n'en profitent pour manifester leur opposition à pareille candidature. Car si le Manitoba va beaucoup mieux qu'il y a 30 ans, 60 ans ou 120 ans, il n'est hélas pas encore guéri.

Au récent et sympathique pique-nique annuel de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, j'ai appris de la bouche même du candidat Ouellette qu'il était membre de cette irremplaçable organisation. Tous les adhérents de l'Union nationale métisse savent très bien que le Manitoba a été fondé en 1870 contre la volonté de la Bête dominatrice, qui s'est efforcée d'étouffer les Autochtones, les Métis, puis les Canadiens français, à la première occasion.

J'ai été honoré de serrer la main de Robert-Falcon Ouellette, homme éclairé et courageux. Je salue aussi les propos positifs de Richard Loiselle et de William Caithness, cités par Daniel Bahuaud dans **La Liberté** du 2 au 8 juillet 2014.

Bernard Bocquel
Saint-Boniface
Le 3 juillet 2014

Des coupes moralement répréhensibles

Madame la rédactrice,

Le Canada est depuis longtemps un refuge pour celles et ceux qui veulent se protéger contre la violence et la persécution sévissant dans des zones de conflit dans le monde, mais notre réputation de lieu de compassion a été mise à mal par la décision du gouvernement conservateur de refuser d'accorder l'accès aux soins de santé aux demandeurs du statut de réfugié.

Depuis 1957, le gouvernement fédéral offre une protection en matière de santé aux réfugiés arrivant au Canada, et dont un grand nombre compte parmi les personnes les plus vulnérables au monde. Il y a deux ans, le ministre Jason Kenney a mis fin à ce geste de compassion, en contraignant les médecins à refuser de protéger certaines des personnes qui en auraient eu le plus besoin.

Le tribut humain est très lourd.

Les réfugiés, dont la plupart obtiendront le statut de résidents canadiens, qui n'ont pas accès aux soins de santé, vont en règle générale attendre que leur état s'aggrave avant de se faire soigner. Cela donne lieu à des problèmes de santé non diagnostiqués ou non traités, à des complications médicales plus graves et à des coûts plus élevés pour le système de soins de santé quand ils finissent par se rendre aux urgences pour se faire soigner.

Ces coûts sont transférés aux gouvernements provinciaux déjà à court d'argent et réorientent les soins vers les salles d urgence, qui constituent le moyen le plus onéreux de prodiguer des soins de santé. Mais le pire de tout, le fait de refuser l'accès aux premiers soins occasionne des souffrances qui peuvent être évitées pour les personnes les plus vulnérables.

Les conséquences sur les grossesses sont particulièrement désolantes. Dans de nombreux cas, des nouveau-nés réfugiés naissent prématurément, ont un retard de développement, et souffrent de problèmes neurologiques et d'autres complications parce que leur mère n a pas pu obtenir de soins prénataux. Ces nouveau-nés, qui sont Canadiens de naissance, finiront par coûter beaucoup plus cher à notre système de soins de santé et à notre système d'éducation.

Ce n'est pas étonnant que presque tous les organismes médicaux au Canada aient été outrés de ces compressions et que le milieu médical a organisé des rassemblements annuels contre ces coupes depuis leur annonce.

La Cour fédérale a récemment convenu d'invalider ces coupes qui « mettent en danger la vie [des demandeurs du statut de réfugié], et perpétue les stéréotypes selon lesquels ils sont des fraudeurs, que leur demande de statut de réfugié sont fausses. Cela nuit à leur dignité et contribue à jouer en leur défaveur » [traduction].

Les coupes dans les soins de santé aux réfugiés ont toujours été moralement répréhensibles, en plus de ne pas tenir compte des répercussions financières à long terme. Les conservateurs doivent renoncer à faire appel de la décision de la Cour fédérale et revenir sur ces coupes.

Cordialement,

Hedy Fry, députée
Porte-parole du Parti libéral du Canada en matière de santé

Bon anniversaire

Madame la rédactrice,

Au nom de la Ville de Winnipeg, permettez-moi de souhaiter un bon 20e anniversaire à la Compagnie de La Vérendrye.

Nous apprécions votre mission d'enrichir notre communauté avec ces belles histoires de l'Amérique française.

Saint-Boniface est une communauté enracinée dans l'histoire et remplie de culture et nous sommes fiers d'avoir parmi nous la seule compagnie militaire francophone dans l'Ouest canadien.

Je souhaite à la Compagnie de La Vérendrye 20 autres années de succès!

Vous donnez vie à l'histoire!

Daniel Vandal
Conseiller municipal - Quartier de Saint-Boniface
Le 10 juillet 2014

INONDATIONS

Trop peu, trop tard?

Le projet de construire deux nouveaux canaux pour contrôler le niveau d'eau sur les lacs Manitoba et Saint-Martin plaît à certains résidants de Saint-Laurent, mais en frustre d'autres.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Province a l'intention de construire, d'ici 2021, deux canaux qui permettront de réduire le niveau d'eau des lacs Manitoba et Saint-Martin. C'est, du moins, ce qu'a affirmé le ministre de l'Infrastructure et des Transports, Steve Ashton, le 14 juillet dernier.

« Les infrastructures actuelles sur le lac Manitoba, comme le régulateur de la rivière Fairford, ont été conçues au début des années 1960, indique-t-il. Elles étaient inadéquates lors des inondations de 2011. Notre but est de réduire les niveaux d'eau sur les lacs Manitoba et Saint-Martin le plus efficacement possible. »

Le projet, dont les coûts évalués de façon préliminaire se chiffrent à environ 300 millions $, a d'abord été proposé en 2013 dans le rapport *Lake Manitoba and Lake St. Martin Regulation Review*. La Province comptait entamer des consultations publiques en juin, mais les inondations l'ont obligée de rapporter les rencontres à septembre.

À Saint-Laurent, communauté qui a déclaré un état d'urgence le 4 juillet dernier, plusieurs résidants se réjouissent que le projet aille de l'avant, tout en s'inquiétant du niveau d'eau du lac Manitoba. « Il y a des gens qui auraient aimé que ça se fasse tout de suite, indique un résidant de la plage Twin Lakes, également membre du groupe de travail qui a contribué au *Manitoba 2011 Flood Review Report* de 2013, Louis Allain. On comprend la frustration. C'est évident que pour cette année, c'est trop tard. Mais ça prend beaucoup de travaux de préparation – des études hydrographiques et la négociation des droits de passage – avant que les travaux pour un projet de taille comme celui-ci soient commencés. Toujours est-il que l'idée du projet est rassurante. »



photo: Gracieuseté Louis Allain

Pour réduire la possibilité d'un sinistre comme celui de 2011, des énormes sacs de sable ont été installés le long des plages de Saint-Laurent, pour atténuer les vagues en cas de grandes tempêtes de vent.

Résidante de la plage Laurentia qui longe le lac Manitoba, et conseillère à la Municipalité rurale de Saint-Laurent, Mona Sedleski, est moins confiante. « C'est encore une autre tactique dilatoire de la Province, lance-t-elle. On nous propose d'attendre encore sept ans avant de résoudre le problème. Entre-temps, la Province continue de verser de l'eau de la rivière Assiniboine dans le lac Manitoba. On va nous sacrifier une deuxième fois, en inondant artificiellement le lac, dont le niveau d'eau continue de monter. »

Le 17 juillet, le débit d'eau au canal de dérivation Portage était de 31 090 pieds cubes d'eau par seconde. La Province prévoit qu'il devrait descendre lentement. En outre, les hydrologues estiment que le lac Manitoba atteindra, en début d'août, un niveau maximum de 814,8 pieds au-dessus du niveau de la mer.

« C'est trois pieds de moins que le niveau d'eau atteint au moment de la tempête de vent de 2011 qui a causé tant de dégâts, indique Louis Allain. De plus, les résidants ont monté leurs chalets et maisons. Alors c'est encourageant. Entre-temps, on se prémunit, sachant que les vents forts peuvent faire monter le niveau d'eau et causer l'érosion des plages ou encore endommager les terrains. La Municipalité rurale de Saint-Laurent installe des énormes sacs de sable le long des plages, qui serviront à atténuer les vagues. »

« Le résidants sont incertains, un peu frustrés, mais beaucoup plus calmes qu'en 2011, souligne le chef des pompiers de la Municipalité, Réal Fontaine, affecté présentement au Centre des opérations d'urgence de Saint-Laurent. Ils sont plus préparés. Il n'empêche qu'on aurait tous apprécié avoir les deux canaux proposés déjà en place. C'est du trop peu, trop tard. »

COUPURES À RADIO-CANADA

Le CLO pourrait actionner le fédéral

Après la lettre du 15 juillet d'anciens gouvernants de la SRC/CBC prenant la défense du diffuseur public, le commissaire aux langues officielles fait connaître ses intentions dans la lutte contre l'effritement de la programmation offerte aux Canadiens.

Par Jean-Pierre DUBÉ (Francopresse)

Graham Fraser croit que les coupures répétées au budget de Radio-Canada depuis 2009 affecteront irrémédiablement les minorités linguistiques. Le commissaire n'écarte pas la possibilité de poursuivre le gouvernement fédéral si ce dernier ne fournit pas au diffuseur les moyens de remplir ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* (LLO).


Gracieuseté APF
Graham Fraser.

« Le gouvernement ne peut pas se laver les mains en se disant que ce n'est pas son problème, a-t-il déclaré au *Devoir* le 18 juillet. J'ai toujours plusieurs outils dans la loi face à chacune des situations. On ne fait pas un geste pour le plaisir de le faire, mais après une analyse afin de déterminer la meilleure façon d'en arriver à des résultats positifs. Intervenir devant les tribunaux, c'est une option qui existe dans la loi. »

Le CLO a déjà commencé à enquêter sur la réduction de la programmation locale à la SRC. Il a contesté la prétention de la SRC que ses responsabilités en vertu de la loi ne concernent pas sa programmation. Dans une ordonnance de 2012, la Cour fédérale a reconnu le conflit entre la LLO et la *Loi sur la radiodiffusion*. Le juge a suspendu les procédures en attendant que les deux parties obtiennent un avis du CRTC. La cause pourrait se régler dès cet automne.

« Quand on élève une famille à Sudbury ou à Saint-Boniface, a lancé Graham Fraser, on veut que nos enfants puissent avoir un paysage linguistique qui leur soit propre. La présence de postes de radio et de télé, de journalistes sur place, c'est quelque chose d'extrêmement important. »

En six ans, la SRC/CBC aura enregistré une baisse progressive de son financement fédéral et éliminé 3 600 postes. La ministre du Patrimoine canadien continue à défendre le financement annuel d'un milliard $ fourni par son gouvernement. Shelly Glover a répété plusieurs fois que le diffuseur reçoit assez de fonds pour remplir son mandat.

La Fédération des communautés francophones et acadienne défend aussi la programmation régionale de la SRC. En juin, elle a demandé au CRTC la création d'un fonds pour renforcer la programmation et la production en milieu minoritaire.

POLITIQUE MUNICIPALE

La campagne est lancée

Président de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface (ARVSB), et directeur général de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (CCFSB), Mathieu Allard a lancé, le 9 juillet dernier, sa campagne électorale pour le poste de conseiller municipal de Saint-Boniface. Mais l'homme politique vient de mettre en suspens ses contrats et engagements le temps de la campagne électorale qui le mènera peut-être au conseil de ville.

Plus de 150 personnes se sont réunies à l'Esplanade Riel pour assister à l'évènement, y compris des chefs de file de la communauté, venus appuyer le candidat, notamment le président sortant de l'ARVSB, Walter Kleinschmit, le président du Winnipeg Labour Council, David Sauer, ainsi qu'une conseillère de la CCFSB, Mona Dupuis.

« Je suis fier d'avoir reçu l'appui des nombreux gens d'affaires et de Bonifaciens, et je m'engage à ce qu'ils soient toujours les bienvenus à l'Hôtel de Ville, a déclaré Mathieu Allard. Je serai un conseiller municipal engagé et accessible, ouvert à coopérer avec tous les citoyens et les intervenants de Winnipeg. »

En plus de cette toute première promesse électorale, Mathieu Allard s'en est pris aux élus et fonctionnaires de la Ville de Winnipeg qui « n'ont pas assuré la meilleure valeur possible en dépensant l'argent des contribuables ». « L'audit récent sur les dépenses entourant le nouveau quartier général de la police de Winnipeg semble confirmer les préoccupations des citoyens, et est signe qu'il faut faire un meilleur travail de gestion des fonds publics », a-t-il conclu.

D.B.

UPPER FORT GARRY

Un avenir assuré

Situé au centre-ville de Winnipeg, le site de l'ancien Upper Fort Garry est désormais parc provincial du patrimoine, ce qui assurera la protection de l'endroit qui a joué un rôle déterminant dans l'histoire du Manitoba.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

La loi faisant du site du Upper Fort Garry, à Winnipeg, un parc provincial du patrimoine, est entrée en vigueur, le 15 juillet dernier.

Selon le président de la Société historique de Saint-Boniface et membre du conseil d'administration des Amis de Upper Fort Garry, Michel Lagacé, la date est de bon augure. « Le 15 juillet est l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Manitoba*, qui marque l'entrée de la province dans la Confédération canadienne, indique-t-il. Puisque le Upper Fort Garry a joué un rôle important dans la création de la province, ce choix est tout à fait de mise. »



photo : Archives La Liberté

Les travaux d'aménagement du site de l'ancien Upper Fort Garry vont bon train.

La *Loi sur le parc provincial du patrimoine de Upper Fort Garry* assurera notamment que le terrain entourant le site de l'ancien fort sera désormais un parc patrimonial. « Ainsi, le terrain ne sera jamais vendu à un développeur ou à une entreprise quelconque, indique Michel Lagacé. De plus, on pourra donc compter sur la Province pour le maintien du site et des installations qui y seront construites. »

En effet, à l'heure actuelle, les travaux de construction sur le site vont bon train. Lors de son ouverture officielle, le 27 septembre prochain, le parc sera doté d'une entrée principale, qui mettra la porte du nord de Upper Fort Garry en relief, ainsi que plusieurs trottoirs et une série de socles en pierre de Tyndall, qui évoqueront l'emplacement des édifices variés qui étaient situés à l'intérieur du fort.

Conçu en 2003 par les Amis de Upper Fort Garry, le projet d'aménagement du site de l'ancien fort se poursuivra, à l'avenir, avec l'installation d'un mur patrimonial ainsi que la création d'un centre d'interprétation.



AVIS D'ÉLECTION

AVIS DE MISES EN CANDIDATURE
pour les élections des commissaires du 15 octobre 2014
dans l'autorité locale de la **DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE**

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE

que le fonctionnaire électoral principal, recevra les candidatures pour le poste de commissaire des régions suivantes :

RÉGION EST – trois (3) postes à combler

RÉGION NORD ET OUEST – deux (2) postes à combler

RÉGION SUD – deux (2) postes à combler

RÉGION URBAINE – quatre (4) postes à combler

Selon l'article 39 de la *Loi sur les élections municipales et scolaires*, **la période de mises en candidature commence à 8 h, le 3 septembre 2014 et se termine à 16 h 30, le 9 septembre 2014.** Les déclarations de candidature ne peuvent pas être acceptées après cette date.

Les déclarations de candidature sont faites par écrit et sont signées par au moins 25 électeurs de la région. Selon l'article 42(1) de la *Loi sur les élections municipales et scolaires*, chaque déclaration doit être accompagnée par les formulaires n° 12 *Déclaration de candidature* et n° 13 *Déclaration du (de la) candidat(e)*.

Les déclarations de candidature peuvent être déposées en personne ou par un agent officiel à l'adresse susmentionnée, aux dates et heures précisées, ou être envoyées par télécopieur. Pour recevoir un formulaire de mise en candidature ou de déclaration du (de la) candidat(e), veuillez communiquer avec le fonctionnaire électoral principal au numéro indiqué ci-dessous.

Les déclarations de candidature qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas remises comme il se doit seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant au bureau suivant :

Arsène Huberdeau
Fonctionnaire électoral principal
Case postale 204, 1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : 204 878-4424, poste 209 • Télécopieur : 204 878-9407

Fait à Lorette ce 16e jour de juin 2014,
à la Division scolaire franco-manitobaine.

** À noter que la liste électorale est élargie pour les prochaines élections afin d'inclure les diplômés de la DSFM, les parents de diplômés de la DSFM et les parents des enfants inscrits dans les prématernelles associées à la DSFM. **

Pour plus d'information sur les élections, veuillez visiter le site Web de la DSFM :
www.dsfm.mb.ca

Apprendre et grandir ensemble

ÉDUCATION ET AUTOCHTONES

Renaître de ses cendres

Fermé le 30 juin, le Centre d'apprentissage pour adultes, qui aide les jeunes autochtones à obtenir un diplôme du secondaire, veut rouvrir ses portes, et ce dès l'automne.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Malgré un taux de réussite impressionnant, le Centre d'apprentissage pour adultes Jobworks, situé avenue Ellice, à Winnipeg, a été fermé, le 30 juin dernier par l'organisme Jobworks. Les anciens éducateurs du centre ne se laissent cependant pas décourager. En fait, ils espèrent établir dès l'automne un nouveau centre d'apprentissage à Winnipeg.

« La nouvelle de notre fermeture a toutefois été un choc, lance un des éducateurs, Robert Loiselle. Jobworks, organisme à but non lucratif qui reçoit son financement de la Province, ne nous a pas consultés, ni les réserves autochtones dont étaient issus nos étudiants adultes. On nous a tout simplement indiqué que deux réserves des Premières Nations n'avaient pas défrayé les frais de scolarité de deux de nos étudiants. »

Pourtant, le Centre d'apprentissage pour adultes s'est avéré un succès. En juin, 27 des 34 élèves ont obtenu leur diplôme du secondaire. Des 27 finissants, 16 fréquenteront l'Université de Winnipeg, le Collège technique de Winnipeg ou le Collège Red River. En 2013, le centre comptait 29 diplômés. Depuis cinq ans, 150 jeunes ont reçu leur diplôme.

« Notre programme répond aux besoins, souvent criants, des jeunes autochtones âgés de 18 à 25 ans, soutient Robert Loiselle. C'est un fait peu connu, mais 42 des 63 Premières Nations du Manitoba n'ont pas d'école secondaire. Dès l'âge de 15 ou de 16 ans, les jeunes doivent quitter leur communauté pour terminer leurs études secondaires. Souvent, en plus de ressentir les émotions habituelles de tout adolescent qui quitte le bercail familial, les Autochtones subissent un choc culturel énorme, comme celui de passer d'une petite école à un collège de 2 000 élèves. Souvent, ils sont victimes de racisme, et décrochent. Après quoi, ils ne peuvent pas trouver d'emploi. D'où la nécessité de centres d'apprentissage comme le nôtre, qui offrent une formation académique, vocationnelle, culturelle et même des cours de préparation à la vie. »



photo : Daniel Bahuaud

Robert Loiselle.

Une nouvelle approche

À l'heure actuelle, 22 jeunes autochtones attendent des nouvelles du Centre d' apprentissage, en espérant qu'il rouvrira ses portes. Robert Loiselle se veut optimiste.

« Les anciens éducateurs du Centre d'apprentissage ont fondé le *Northern Stars Education Program* - un organisme à but non lucratif qui a pour but d'établir une nouvelle école, explique Robert Loiselle. Nous avons déjà trouvé un excellent site, situé avenue Elgin, prêt à être converti en salles de classe et en atelier de travail. Il a même l'avantage d'être en face du campus Princess du Collège Red River. Il est aussi à quelques pas de plusieurs autres écoles vocationnelles. »

Toujours est-il qu'il faut avoir les fonds nécessaires. Le *Northern Stars Education Program* estime qu'il lui faudra 320 000 $ pour louer et réaménager les locaux de l'avenue Elgin. Pour ce faire, l'organisme a fait une demande de financement auprès du ministère des Enfants et des Perspectives pour la jeunesse. De plus, il poursuit activement des bailleurs de fonds, y compris les particuliers. (1)

« À court terme, notre objectif est de rouvrir le Centre et d'obtenir les fonds publics et privés pour réussir notre coup, rappelle Robert Loiselle. Les Premières Nations qui financent une partie de nos opérations sont prêtes à nous envoyer des étudiants. Elles ont confiance en nous. Reste donc à convaincre la Province, qui étudie présentement notre demande.

« À plus long terme, nous aimerions obtenir un appui de l'organisme Youth Build International, programme éducatif présent dans 12 pays, et dont l'approche pédagogique nous a longtemps inspirés, poursuit Robert Loiselle. Nous croyons fermement à notre avenir, et à celui de nos étudiants. Les jeunes Autochtones ont un avenir positif, et non celui des gangs ou de la criminalité. »

(1) On peut contribuer à la campagne de collecte de fonds du *Northern Stars Education Program* en accédant au site Internet saveourschoolwinnipeg.wordpress.com ou encore à sa page Facebook, facebook.com/SaveOurSchoolWinnipeg.

CULTUREL

THÉÂTRE

Une fresque historique

Fruit de quelque huit ans de travail, la pièce musicale *Quo vadis?* sera présentée dans les ruines de la Cathédrale de Saint-Boniface. Une véritable première pour le site patrimonial provincial et lieu de culte.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour la toute première fois, une pièce de théâtre est présentée dans les ruines de la Cathédrale de Saint-Boniface. (1) *Quo vadis?*, une adaptation musicale du célèbre roman historique d'Henryk Sienkiewicz, présentée dans le cadre du Festival Fringe, est à la fois un divertissement estival à saveur épique, une histoire d'amour intime, ainsi qu'une réflexion sur la violence et la corruption.

« J'ai découvert le roman en 2005, alors que j'étais de passage en Allemagne pour visiter ma famille, raconte le compositeur et parolier des chansons de *Quo vadis?*, Olaf Pyttlik. Je cherchais quelque chose à lire sur le train, et j'ai acheté une copie usagée. C'était le coup de foudre. D'abord, il y a l'élément historique. L'action a lieu en l'an 60, à l'époque de l'empereur Néron et des premiers chrétiens, qui sont persécutés. Des personnages inventés par Sienkiewicz interagissent avec de vrais personnages historiques, entre autres Néron et son épouse, Poppée, ainsi que le sénateur, Pétrone et, bien sûr, Saint Pierre. À tout cela s'ajoute une histoire d'amour saisissante entre une jeune chrétienne et un centurion romain. C'est toute une fresque qu'a peinte Sienkiewicz. »

En fait, le roman épique doté de quelque 600 pages, a posé une vraie colle pour son adaptateur, le dramaturge, Angus Kohm.



photo : Daniel Bahuaud

Claude, campé par John Bluethner (au centre) s'oppose à l'arrestation de Ligia (à droite), campée par Laura Olafson, dans une scène de *Quo vadis?*.

« Je suis un puriste, alors j'ai voulu conserver autant du livre que possible, lance-t-il. Ma première version avait une durée de trois heures et demie. Il a fallu écourter le tout, en condensant des scènes et en sacrifiant d'autres, tout en retenant autant de personnages que possible. »

Résultat : une pièce d'envergure, d'une durée de deux heures, et dotée de nombreux changements de scène.

« C'est certainement ambitieux pour une production offerte dans le cadre du Festival Fringe, soutient le comédien, John Bluethner. Pour de nombreux numéros, nous avons un chœur de plus de 20 chanteurs. J'y participe, tout en campant le rôle de Claude, père adoptif fort sympathique de Ligia, la jeune chrétienne héroïne de l'histoire.

« La présentation musicale ne porte pas atteinte au ton dramatique de la pièce, poursuit-il. Au contraire, la chanson d'ouverture, *Quo vadis, domine?* a une allure épique. Les scènes d'amour ont leurs chansons intimes. Et *Kingdoms*, chantée par Saint Pierre, évoque à merveille l'attrait de l'amour du prochain. »

Quant au choix des ruines de la Cathédrale, Olaf Pyttlik estime qu'elles se prêtent bien à la pièce, tant sur le plan architectural que thématique. « C'est vraiment l'endroit idéal pour notre présentation, déclare-t-il. L'ambiance évoque à la fois des ruines romaines, un amphithéâtre grec et les productions de Shakespeare en plein air.

« Somme toute, *Quo vadis?* est un drame historique divertissant qui, j'espère, fera réfléchir sur le pardon et l'universalité de l'amour, concepts qui, du temps de Néron, étaient presque révolutionnaires. Qu'on soit croyant ou pas, il y a matière à réflexion, et des personnages et situations qui sauront attirer l'intérêt de tous. »

(1) *Quo vadis?* est présenté à 19 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface, jusqu'au 27 juillet inclusivement. Billets : 10 $, disponibles lors des représentations ou sur Internet, au www.winnipegfringe.com. En cas de pluie, la pièce sera présentée au sous-sol de la Cathédrale.